

formation

E2C : une signature qui consacre une dynamique



Edith Cresson, présidente de l'E2C, a été accueillie par Eric Meunier, le directeur, vendredi.

Événement marquant, ce vendredi, à l'École de la 2^e chance (E2C) avec une signature qui fera date. Edith Cresson, présidente de l'E2C Vienne et Deux-Sèvres et initiatrice du dispositif, a paraphé une convention qui acte un partenariat avec les agences d'emploi. Cette convention a plusieurs objectifs. Notamment : favoriser l'information en lien avec les entreprises du bassin d'emploi, faciliter l'accès à l'emploi des stagiaires par l'offre de services « Des marches pour l'emploi » et assurer la continuité des parcours en prenant en compte cer-

tains freins vers l'emploi. Parmi ceux-ci : le logement, la mobilité, la garde d'enfants, la mutuelle... Une formule résume la démarche : « C'est un moyen de renforcer l'insertion professionnelle et de répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises. » Par cette convention, le Fonds d'assurance et de formation du travail temporaire (FAT TT) rappelle ses missions, « qui contribuent au développement de la formation en s'assurant de leur qualité, en liaison avec la définition des besoins collectifs et individuels. »

concert

Un week-end musical très applaudi

Ce week-end, Noël aura été annoncé en musique aux quatre coins de la ville. Pas moins de quatre concerts (dont trois à 16 h dimanche !). Il y en avait pour tous les goûts. Le public avait donc un large choix.

Les quatres concerts

Les amateurs de comédies musicales ont apprécié le Noël en mode « Broadway » au Nouveau théâtre (voir ci-dessous). Les adeptes de morceaux enlevés ont opté pour l'église de Châteauneuf avec les Ateliers-Harmonie sous la direction d'Emmanuel Boulanger, tandis qu'à Saint-Jacques, Aurélien Poyant a réuni les deux chorales « A mâles gammes » et « Anacrouse ».

Au total quatre concerts très applaudis qui ont mis en valeur le dynamisme musical de



Réunies à Saint-Jacques par Aurélien Poyant, les femmes de « Anacrouse » ont rejoint le chœur d'hommes de « A mâles gammes ».

la ville à l'approche des festivités de fin d'année.

Il convient d'y ajouter les nombreuses prestations très sui-

vies, programmées en cette période dans diverses localités par différents ensembles.

Décidément, l'année 2018 se

clôturera sur de beaux instants musicaux à travers l'ensemble de Grand Châtelleraut.

Cor. : Jean-Yves Gallou

Broadway s'invite au Nouveau théâtre

Samedi et dimanche, il flotait au Nouveau théâtre des airs de comédies musicales, grâce aux belles prestations des différents ensembles

de l'Harmonie du Pays châtelleraudais.

Des airs qui, partis de Broadway, ont essaimé au point de franchir l'Atlantique et de

traverser les décennies pour être repris par diverses générations successives.

Le public était nombreux et n'a pas ménagé ses applaudisse-

ments lors des deux concerts. En première partie, l'orchestre symphonique du conservatoire Clément-Janequin, partenaire de l'Harmonie, a présenté des pièces de Ponchielli, Grieg et Anderson.

Un quatuor de saxophones

Le quatuor de saxophones du CRD a pris le relais, sous la direction de Philippe Di Betta, mettant en valeur Sousa, Mozart, Bach, Piazzolla et Zemp. Après l'entracte, Géraldine Thébaud a repris la baguette pour célébrer le très attendu « Gershwin » mais aussi « Moon River », « Snow miser/heat miser » et d'autres morceaux devenus des standards.

A noter le final où les voix d'Emmy Grenet, Mathilde Milhères, Amaury Trouvé et François Gicquel ont fait merveille.



Géraldine Thébaud, première femme à diriger l'Harmonie, a réussi son premier concert de Noël.

travaux

L'Écoudard restauré pour limiter les inondations



Les berges ont notamment été stabilisées par les agents techniques.

Le Syndicat mixte Vienne et affluents (SMVA) a été créé le 1^{er} janvier dernier, suite à la mise en place de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) devenue obligatoire par la loi NOTRe du 7 août 2015.

Dans le cadre de ses compétences, le SMVA est intervenu sur le ruisseau de l'Écoudard (affluent de l'Ozon). Ce cours d'eau situé sur la commune de Senillé-Saint-Sauveur a été recalibré lors du remembrement. Aujourd'hui, il présente un colmatage important du lit (dépôt de sédiments fins). Une problématique d'inondation sur une habitation à l'aval immédiat de la D 133 a été soulevée par un propriétaire. Début novembre, le SMVA a réalisé des travaux de restauration sur l'Écoudard par l'intermédiaire de ses agents techniques afin de répondre pour partie à ces deux problématiques. Cette intervention consistait à apporter des matériaux dans le cours d'eau (blocs calcaires et concassés calcaires), tout en lui redonnant une certaine sinuosité. L'objectif étant de redonner une dynamique naturelle au ruisseau, de diversifier les habitats et de retrouver une certaine continuité écologique. Un retalutage des berges en pente douce a ensuite été réalisé afin d'élargir la zone d'expansion de crue (phénomène naturel) et de limiter un débordement trop conséquent sur la zone d'habitation.

Dans le but de stabiliser les berges, le SMVA a procédé à un enherbement et à la plantation d'arbustes adaptés (frêne commun, cornouiller sanguin, noisetier...).

Avec l'étude en cours, menée par le SMVA sur le bassin-versant de l'Ozon, ce chantier dit « vitrine » apporte une réflexion sur l'élaboration d'un éventuel programme de travaux de ce type dans les prochaines années.